



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA

Mercredi, 19 juin 2024

Intervenants

- Joël Ndoli PIERRE, porte-parole par intérim de la MINUSCA
- Mohammed AG AYOYA, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en RCA et coordonnateur humanitaire,
- Mme Josiane Lina BEMAKA-SOUI, Ministre chargé de l'Action humanitaire, de la Solidarité et de la Réconciliation nationale.

PORTE-PAROLE PAR INTERIM DE LA MINUSCA

Bonjour et bienvenue aux auditeurs de Guira FM pour cette conférence de presse hebdomadaire. En cette journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit nous avons des invités spéciaux qui sont :

- Madame Josiane Lina Bemaka-Soui : Ministre chargée de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et de la Réconciliation Nationale.
- Monsieur Mohammed Ag Ayoya, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en RCA et coordonnateur humanitaire,
- Madame Laurence André, Conseillère principale de la MINUSCA pour la protection des femmes.

Sont également présents les portes parole de la force et de la police, le Lieutenant-Colonel Bertrand Dakissaga et le Commissaire Serge Minko, pour d'éventuelles questions sur les plans sécuritaires et le partenariat avec les forces de défense et de sécurité. Avant d'aborder la thématique du jour, permettez-moi de vous présenter quelques activités réalisées par la Minusca au cours de la semaine écoulée.

Le 12 juin 2024, une mission conjointe composée de la MINUSCA, de l'UNICEF, du PAM, du HCR et de la Maire Anne-Marie Sioukarani s'est rendue à Bambouti. L'objectif était de rencontrer la population locale, d'évaluer ses besoins et de présenter les projets qui seront mis en œuvre suite au déploiement des Casques bleus dans la région. Cette mission a permis de livrer 338 kg de kits de médicaments essentiels, offerts par l'UNICEF et acheminés avec le soutien de la MINUSCA, au poste de santé local, apportant un soulagement crucial aux habitants. Ces kits sont destinés à couvrir les besoins de 10 000 habitants pendant une période de trois mois. La population a exprimé son soulagement face à la présence rassurante de la Force de la MINUSCA qui encourage le retour des déplacés et rend possible le retour de l'autorité de l'Etat, représenté par madame la Maire Anne-Marie Sioukarani qui depuis la présence de la Minusca a pu effectuer plusieurs visites de Bambouti, la reconstruction et réhabilitation des bâtiments administratifs et sociaux de base ainsi

que la délivrance de l'assistance humanitaire. Elle s'est dit satisfaite des initiatives mises en place pour améliorer leur quotidien. Notamment, les forages de puits pour garantir un accès imminent à l'eau potable a été particulièrement bien accueillie.

De plus, la délégation a informé les habitants des progrès des travaux de la route Obo-Bambouti, menés par les ingénieurs de la MINUSCA et soutenue par des bénéficiaires des projets de réduction de la violence communautaire, connus sous leur acronyme CVR. Une fois réhabilitée, la route améliorera l'accessibilité et les échanges dans la région. Ces actions témoignent de l'engagement commun de l'ensemble de l'équipe des Nations Unies en République centrafricaine à soutenir les populations locales et à améliorer leurs conditions de vie. Grâce au déploiement des casques bleus à Bambouti, les habitants commencent à retourner dans la ville.

- Du 10 au 12 juin, une délégation gouvernementale dirigée par le ministre centrafricain du Budget et des Finances, accompagnée du représentant résident du PNUD en RCA et du chef de la division électorales de la MINUSCA, a effectué une mission de mobilisation des ressources au Cameroun. La délégation a rencontré le gouvernement camerounais ainsi que plusieurs membres du corps diplomatique.

Enfin ce mardi 18 juin, à Bangui, un protocole d'accord entre la MINUSCA et le PNUD, d'un montant d'1,340,000 dollars, a été signé par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en RCA et coordonnateur humanitaire, Mr. Mohamed Ag Ayayo et le Représentant résident du PNUD, Mr. Jean Luc Stalon. Ce financement est destiné à la mise à jour du fichier électoral.

La signature a eu lieu lors d'une réunion du Comité stratégique pour les préparatifs des élections locales, présidée par le Premier Ministre et Chef de Gouvernement Félix Moloua, avec la participation de diplomates, de membres du gouvernement, du président de l'Autorité nationale des élections, et des représentants de la MINUSCA et du PNUD.

- La Force a poursuivi ses activités opérationnelles dans ses zones de déploiement avec un maintien de sa posture robuste et proactive. Les différents contingents ont mené des patrouilles pour rassurer les populations et prévenir toute infiltration d'éléments armés, notamment près de zones frontalières.

A signaler également l'installation par le contingent marocain, à titre provisoire, d'un générateur dans le centre de santé de MBALAZIME, dans la préfecture du Mbomou. Grâce à cette initiative, cette structure médicale peut désormais fonctionner sans interruption, ce qui contribue à sauver des vies, donc à protéger les civils. La composante Police de la MINUSCA a poursuivi ses patrouilles diurnes et nocturnes à Bangui et en région en collaboration avec les Forces de Sécurité Intérieure.

- Depuis 2015, le 19 juin est déclarée Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit. L'objectif de cette commémoration est de « sensibiliser le public à la nécessité d'en finir avec cette forme de violence, d'honorer les victimes et les personnes y ayant survécu partout dans le monde, et de rendre hommage à tous ceux qui militent courageusement pour l'élimination de ces crimes ».

Pour parler de cette problématique et les efforts contre cette forme de violence, nous recevons ce matin deux invités. Il s'agit de :

- Madame Josiane Lina BEMAKA-SOUI, Ministre chargé de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et de la Réconciliation Nationale ;

- Monsieur Mohammed Ag Ayayo, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en RCA et coordonnateur humanitaire, à qui je cède la parole pour son propos introductifs, Mr le Représentant spécial Adjoint.

REPRESENTANT SPECIAL ADJOINT DU SG, COORDONNATEUR RESIDENT ET COORDONNATEUR HUMANITAIRE

Le 19 juin est la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle liée aux conflits, pour marquer la date de l'adoption de la première résolution du Conseil de sécurité reconnaissant les violences sexuelles liées aux conflits comme une tactique de guerre et une menace pour la paix et la sécurité internationales (S/RES/1820 de 2008).

Les violences sexuelles liées aux conflits sont souvent confondues avec les violences basées sur le genre et les violences sexuelles en général. Elles sont effectivement une catégorie particulière de VSBG car elles constituent un crime international. Leur spécificité repose sur leur lien avec le conflit : au niveau de l'auteur, du profil de la victime, de la zone géographique affectée par le conflit ou la période temporelle.

En République centrafricaine, les violences sexuelles liées aux conflits restent une triste réalité dont l'ampleur est difficile à déterminer pour des raisons bien connues : réticence et peur des victimes de parler, impossibilité de le faire.

La MINUSCA a le mandat de traiter la question de la violence sexuelle liée aux conflits comme l'une de ses tâches prioritaires dans l'ensemble de ses activités. La MINUSCA collecte les données sur cette question, notamment elle documente et vérifie les allégations de cas de violences sexuelles liées aux conflits, même si ces chiffres ne représentent qu'une petite fraction de la réalité. Sur la base de ces données, la Mission, notamment à travers la Section de Protection de la Femme, analyse les menaces et facteurs de risque, notamment pour guider la mise en œuvre de ses activités de protection des civils.

La Mission plaide pour que les survivantes bénéficient d'une assistance adéquate, notamment médicale, psychosociale, juridique, humanitaire, qui fait souvent défaut dans les zones rurales et reculées où se produisent actuellement la plupart des cas. Quand elle le peut, elle facilite le référencement et l'accès des victimes/survivantes aux services d'assistance disponibles ou facilite l'acheminement des traitements prophylactiques post-violés dans ces zones reculées, en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la Population et des organisations de la société civile.

La MINUSCA travaille également avec les autorités nationales pour mieux prévenir et répondre à ces violences. La Mission mène des activités conjointes de sensibilisation des communautés et des

leaders communautaires et représentants de la société civile sur les différentes formes de violences sexuelles liées aux conflits comme les mariages forcés et/ou précoces avec des éléments armés. Elle organise des ateliers de renforcement des capacités des FACA et des FSI sur ces questions. La Mission soutient de manière globale le renforcement du système judiciaire, ce qui contribue à lutter contre l'impunité pour les cas de violences sexuelles liées aux conflits.

En ce moment la MINUSCA soutient la finalisation en vue de sa prochaine adoption - sous le leadership de Madame la Ministre chargée de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et de la Réconciliation Nationale - du Plan d'action national réaménagé de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits. Celui-ci intègre les principales recommandations émises lors de la table ronde de haut niveau de novembre 2023 pour lutter contre l'impunité pour les VSLC, qui avait été organisée par le Gouvernement en coopération avec la MINUSCA, le Bureau de la RSSG sur le Violences sexuelles liées aux conflits et le PNUD.

La MINUSCA continuera à appuyer la mise en œuvre de ce plan d'action.

MINISTRE CHARGE DE L'ACTION HUMANITAIRE, SOLIDARITE ET RECONCILIATION NATIONALE

Merci beaucoup. Merci à monsieur le Représentant de m'avoir invitée ce jour à cette conférence de presse. Je voudrais un peu faire l'historique de cette journée de lutte contre les violences sexuelles en période de conflit armé.

Il y'a trois ans de cela, le Président de la République, Chef de l'Etat, a reçu une correspondance venant des Nations Unies, plus précisément de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en matière des conflits armés, madame Pramila Patten. Dans cette correspondance madame la Représentante spéciale, a informé le Chef de l'Etat sur la situation des survivantes des violences sexuelles en période de conflit armés. Elle a beaucoup mis l'accent sur le nombre des survivantes et survivants de violence sexuelle en période de conflit armé.

Le Chef de l'Etat a pris à bras le corp cette information, j'étais encore ministre conseiller du Chef de l'Etat. J'ai reçu cette responsabilité d'être le point focal en matière de violence sexuelle en période de conflit. Donc le Président de la République a mis en place un comité stratégique de lutte contre les violences sexuelles en période de conflit armé, au sein de la présidence, dont lui-même est le président de ce comité de lutte contre les violences sexuelles en période de conflit armé.

Comme vous le savez, les groupes armés utilisent les viols comme une arme de guerre, notre a connu des moments de guerre et pendant ces conflits armés, utilisent les viols comme une arme de guerre pour marquer leur passage. Pas seulement leur passage, mais pour ternir l'image de notre pays, la RCA. Suite à la mise en place du comité stratégique de lutte contre les violences sexuelles en période de conflit armé, le Chef de l'Etat a donné des orientations bien précises de ce que nous allons faire comme activités. Dans ce comité stratégique se trouvent les membres du Gouvernement et d'autres sectoriels, les partenaires mais aussi les associations de la société civile et les associations des victimes des violences sexuelles en période de conflit.

Les orientations du Chef de l'Etat c'était d'élaborer un plan d'action avec des activités à réaliser, plus précieusement il était demandé d'avoir des données fiables, de faire une cartographie sur les données des survivants et survivantes des violences sexuelles liées au conflit. Parce que dans la correspondance de la Représentante spéciale sur la violence sexuelle liée au conflit, les données qui ont été mis étaient un peu général. Donc, il fallait un travail pour faire la distinction entre les violences sexuelles basées sur le genre, et les violences sexuelles liées au conflit. Il y'avait aussi des difficultés pour d'autres partenaires qui ont pour mandat la lutte contre les violences basées sur le genre. Ce n'était évident de faire la différence entre les violences sexuelles basées sur le genre, les violences sexuelles domestiques, les maltraitances et le package aussi de violence sexuelle en période de conflit armé.

Dans ce plan d'action, il y avait des activités phares, la première d'entre elles c'était d'abord d'avoir des données statistiques fiables relatives aux survivants et survivantes des violences sexuelles en période de conflit armé. Nous avons fait ce travail, nous avons engagé nos consultants qui sont aller dans les zones, où il y'avait des conflits armés, des cas des viols commis par les groupes armés. D'autres activités aussi, comme le renforcement de capacité des réseaux des associations des victimes des violences sexuelles des conflits armés par ce qu'il en existe en RCA. Mais aussi des acteurs judiciaires, nous avons beaucoup des questions sur tout ce qui est justice transitionnelle. Nous avons élaboré plusieurs activités dans ce plan d'action, ce plan d'action a été riche en activités pour les survivants et survivantes des violences sexuelles en période de conflit armé. Mais avons réalisé difficilement les activités du plan d'action à cause des problèmes de financement, finalement le Président de la République a pris à bras le corps d'octroyer au comité stratégique un appui financier pour la réalisation des activités du plan d'action.

La Représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies en matière de violence sexuelle en période de conflit armés, madame Pramila Patten était très impliquée en suivant de près ce qui se fait au niveau de la RCA, par rapport aux survivants, survivantes des violences sexuelles en période de conflit, d'où elle a fait un voyage en RCA au mois de novembre 2023. Pour toucher du doigt, pour rencontrer le comité stratégique, pour rencontrer les partenaires, pour rencontrer l'association des victimes, pour rencontrer d'autres partenaires qui travaillent contre cette forme de crime. Nous avons eu une table ronde et suite à cette table ronde, il y'a eu des recommandations.

La recommandation prioritaire, c'était la prise en charge des enfants nés du viol, il y'avait d'autres recommandations fortes que nous avons intégrées dans ce plan d'action. Parce que le plan d'action nouvelle génération, il y'avait des activités qui ont été déjà réalisées, il y restait d'autres activités. Après, il fallait intégrer les recommandations de la table ronde dans les activités restantes du plan d'action, ce qui fut fait. Et maintenant nous sommes en phase de présenter officiellement ce plan d'action à son excellence le Président de la République afin de faire le plaidoyer auprès des partenaires pour nous aider à financer les activités.

Nous on utilise le terme survivants, survivantes en période de conflit quand on est victimes. Nous travaillons beaucoup, aujourd'hui (19 juin) par exemple au niveau de stade 20.000 places, nous voulons marteler cette journée de la lutte contre les violences sexuelles en période de conflit, nous avons invité des partenaires, des victimes, des survivants et survivantes et aussi la société civile. Parce que le thème de la journée tourne autour de l'accès aux soins de santé des survivants et survivantes. Donc voilà ce que nous sommes en train de faire, je vous rassure que la situation des

victimes des survivants et survivantes des violences sexuelles en période de conflit, c'est une préoccupation du gouvernement. Je pense que nous avons beaucoup travaillé pour la prise en charge de ses victimes, vous savez une prise en charge accompagnée des activités à réaliser. Il nous faut des financements, comme le Représentant vient de le dire ici que la MINUSCA est aux côtés du Gouvernement pour appuyer ce nouveau plan d'action, sur le plan ressources humaines et aussi sur le plan financier.

© MINUSCA 2024